

COUNCIL FOR DEMOCRATIC ELECTIONS



Strasbourg, le 28 février 2025

CDL-OJ(2025)001ann\*

Or. angl.

**COMMISSION EUROPÉENNE POUR LA DÉMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**82<sup>e</sup> RÉUNION**  
**DU CONSEIL DES ÉLECTIONS DÉMOCRATIQUES**  
**Venise, le 13 mars 2025 de 10 h 00 à 12 h 00**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ**

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil est invité à adopter l'ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

## **2. Géorgie – Avis sur les amendements à la loi organique « Code électoral de Géorgie », relatifs aux élections locales**

Le Conseil est invité à examiner, en vue de son approbation, le projet d'avis ([CDL\(2025\)010](#)) sur les amendements à la loi organique « Code électoral de Géorgie », relatifs aux élections locales ([CDL-REF\(2025\)015](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Alivizatos, M. Frendo et Mme Pabel. Cette demande d'avis a été présentée par le président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe le 23 décembre 2024.

## **3. Pérou – Avis sur le projet d'amendements constitutionnels à l'article 99 de la Constitution concernant la responsabilité des membres des administrations électorales**

Le Conseil est invité à examiner, en vue de son approbation, le projet d'avis ([CDL\(2025\)005](#)) sur le projet d'amendements constitutionnels à l'article 99 de la Constitution du Pérou concernant la responsabilité des membres des administrations électorales ([CDL-REF\(2025\)008](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Bustos Gisbert, M. Darmanović, Mme Milašiūtė, M. Newman et M. Kask. Cette demande d'avis a été présentée par le président du Conseil électoral national du Pérou le 5 août 2024. Les sous-Commissions sur le pouvoir judiciaire, sur l'Etat de droit et sur l'Amérique latine examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 13 mars 2025.

## **4. Roumanie – Avis sur l'ordonnance d'urgence concernant certaines mesures pour l'organisation et le déroulement des élections des membres de la Roumanie au Parlement européen en 2024 et des élections des autorités de l'administration publique locale en 2024**

Le Conseil est invité à examiner, en vue de son approbation, le projet d'avis ([CDL\(2025\)020](#)) sur l'ordonnance d'urgence concernant certaines mesures pour l'organisation et le déroulement des élections des membres de la Roumanie au Parlement européen en 2024 et des élections des autorités de l'administration publique locale de la Roumanie en 2024 ([CDL-REF\(2025\)009](#)), rédigé sur la base des commentaires de Mme Deskoska, M. Frendo et Mme Pabel. Cette demande d'avis a été présentée par le président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le 11 mars 2024.

## **5. Rapport urgent sur l'annulation des résultats des élections par les cours constitutionnelles : pour information**

Le Conseil sera informé sur le rapport urgent ([CDL-PI\(2025\)001](#)) sur l'annulation des résultats des élections par les cours constitutionnelles, rédigé sur la base des commentaires de Mme Cartabia, M. Grabenwarter, M. Holmøyvik, M. Kask, Mme Milašiūtė et Mme Nussberger. Cette demande de rapport urgent a été présentée par le président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le 13 décembre 2024. Ce rapport urgent a été publié le 27 janvier 2025 conformément au Protocole sur la préparation des avis urgents de la Commission de Venise ([CDL-AD\(2018\)019](#)).

## **6. Informations sur des questions d'intérêt pour le Conseil des élections démocratiques**

Les membres du Conseil sont invités à fournir des informations sur les questions d'intérêt pour le Conseil.

## **7. Date de la prochaine réunion**

Le Conseil est invité à fixer sa prochaine réunion au vendredi 6 juin 2025 de 10h00 à 12h00 (en ligne).